

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

149463

Déclaration de Maladie : N° P19-0005577

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3181 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUJTAHID ABDELLAH

Date de naissance : 14.05.15

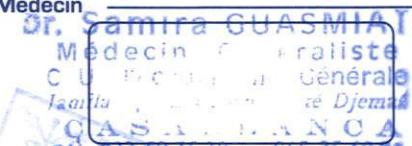
Adresse : CI-TE DJEMAA RUE R1 N°09

Tél. : 0661 78 75 46

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/01/2023

Nom et prénom du malade : _____ Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION RESPIRATOIRE ET PNEUMATO

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 17/01/2023 Le : 17/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : RB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/23	C1		150 Dhs	Dr. Samira CHAMIAH Médecin Généraliste 13, Rue d'Echo, 1000 Tunisie Tél: 098 275 70 - 065 35 691
13/01/23	C1		150 Dhs	Dr. Samira CHAMIAH Médecin Généraliste 13, Rue d'Echo, 1000 Tunisie Tél: 098 275 70 - 065 35 691

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 HARMACHE Dr. BEH Jamila V. Rue 105 Casablanca Tel: 05 22 59 53 90	17/11/23	471,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. EL ARKAM Médecin Radiologue RDC 762 Bd. Dkiss El Harti Cité Djmaa El Asabla Tél : 05 22 57 65 65	14/01/23	Ra thorax F	200 DH

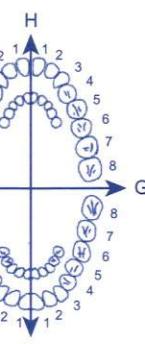
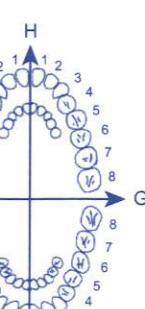
091145466

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H G B	Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. Samira GUASMIATE
Oncopratricienne
C.U. Echographie générale
ICE : 001716682000066

Casablanca, le : 17/01/23

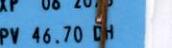
ORDONNANCE



PHARMACIE IBN EL MOAT
Dr. BENKIRANE HANNA
Jamila V, Rue 185, N°38, C
Casablanca - Tel.: 05 22 59 5

PPV:20DH00
PER:12/25
LOT:L4062

Route de Rabat -R.P.1,
Ain Seba Casablanca
Soli pred 20 mg 20 cp
P.P.V : 48,70



OU JTAHID n°2.

19.7 11 Azix 600 mg. 40
1cp/1x3

48.70 21 Soliprest 20 mg eff.
2cp le matin x 6

30,00 x 2
3,00 x 3 Rhinovital 50 AD.

20,10 41 Diphirpe 100 mg 11cp
15 x 3

46,70 5,1 Diphirpe 100 mg 11cp
15 x 3

3,00 x 3
1cp le soir x 6

6,90 7,1 Activolite 90 mg 12b
1cp le soir x 6

56,70 8,1 2cp apres le repas
- une au p. sur

1AS / 15x 2

DR. Samira GUASMIATE

Médecin Généraliste

C. U. d'Echographie Générale

Jamila 5, Rue 62, Cité Djemaa Ben M'sik

0522597570 = 0665356992

ROSSI LIDOUSE

Boîte de 30 gélules

PPV : 113.40 DH

Distribué par les laboratoires

ACTION ARBINE 70 MG Comprimé (84)

PPV 46,90 DH SOTHEMA

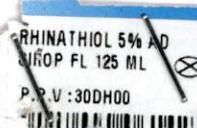
PV: 56,30 D
0: 22823D
EX: 02/2024

TTs 471.70

Jamila 5, Rue 62, N°3, Cité Djemaa Ben M'sik Casablanca 20450

Tél : 0522597570 - 0665356992 e.mail : healthisgold@hotmail.com

SIRUP FL 125 ML
P.P.V :30DH00


RHINATHIOL 5% AD
SIRUP FL 125 ML
P.P.V :30DH00


DR. Samira GUASMIATE
Omnipraticienne
C.U.Echographie générale
ICE : 001716682000066

Casabianca, le : 13/01/23

ORDONNANCE

N^o - Dousjat Hild Dina.

Rx pulmonaire

de Fo-e

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 76 Bd. Djemaa El Hatti
Cité Djemaa 5, Casablanca
Tél: 05 22 57 65

Dr. Samira GUASMIATE
Médecin Généraliste /
C. U. d'Echographie Générale
Jamila 5, Rue 62 N°3 Cité Djemaa
QASABLANCA
Tél 022 59 75 70 = 065 35 69 88



مركز الفحص بالأشعة سباتة

CENTRE RADIOLOGIE SBATA

الدكتورة الأرقم فاطنة DR. EL ARKAM FATNA

Médecin Radiologue أخصاصية في الفحص بالأشعة

- Scanner Spirale Corps Entier
 - Dentascanner - Panoramique Dentaire
 - Echographie Générale
 - Echographie - Doppler
 - Echographie Ostéo Articulaire
 - Radiologie Numérisée
 - Mammographie Numérisée
 - Radiographie Rachis Entier
 - Radio - Photo

DATE LE : 14/01/2023

NOM & PRENOM : MME. MOUJTAHID MINA

RX. POUMONS DE FACE

- Pas de foyer parenchymateux organisé d'allure évolutive.
 - Pas de nodule suspect.
 - Les culs de sac pleuraux sont libres.
 - La silhouette cardio -médiastionale est sans particularité.

Conclusion :

➤ Image thoracique ne révélant pas d'anomalie.

Cordialement

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 162, Bd. Driss El Harti
Cité D'hôpital - Casablanca
Tél : 05 22 57 65 65

RADIOLOGIE SBATA

Facture N° : 826/23

Le : 14/01/2023

Madame MOUJTAHID MINA

Examen : RX THORAX F OU P

Montant : **200.00 DH**

Deux Cent Dirhams

*Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 762 Bd. Driss El Harti
Cité Djamaa Casablanca
Tél : 05 22 57 65 65*